

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 3 février 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Travaux sur l'axe Nantes-Rennes (RN 137)

Suppression du carrefour de Montru

Mise en service de la voie de substitution sur les communes de Poligné, Bourg des Comptes et Crevin

La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Bretagne met en service l'itinéraire de substitution à la RN137 (Rennes-Nantes) entre Crevin et Poligné, accompagnant la suppression du carrefour à niveau de Montru.

La suppression de ce carrefour, dernier de ce type en Ille-et-Vllaine, à l'intersection entre la RN137 et la RD247, a été réalisée pour améliorer la sécurité des usagers.

L'opération est financée au Contrat de Plan Etat-Région à hauteur de 50% par l'État, de 33,3 % par le Conseil régional et de 16,7% par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine. Le coût des travaux de suppression du carrefour est évalué à 4,8 millions d'euros.

Les travaux de construction de l'itinéraire de substitution commencés en août 2010 ont duré 17 mois et sont donc mis en service ce vendredi 3 février 2012.

Cet itinéraire relie le hameau de Montru vers Crevin au Nord, Poligné au Sud et le Sel-de-Bretagne à l'est, le passage à gabarit réduit sous la RN137 est conservé pour permettre les liaisons locales vers Bourg-des-Comptes.

Dans le cadre des travaux, ont également été réalisés :

- de nouveaux arrêts de bus sur la RD48 au niveau du nouveau giratoire de Crevin, sur la voie nouvelle au niveau de La Lande de Bel Air à Crevin et au niveau de Montru à Poligné,
- un cheminement piéton en direction de Crevin pour desservir le lieu-dit du Maffay,
- deux bassins d'orage recueillant les eaux des chaussées pour traitement avant rejet dans le milieu naturel.
- des merlons de terre en vue de réduire les vues ou la propagation du bruit routier,

Le giratoire de raccordement de la voie nouvelle sur la RD48 à Crevin est en service depuis mai 2011. Depuis juillet 2011, seuls riverains avaient le droit de circuler sur la nouvelle voie. L'ouverture de la circulation à tous les usagers sera donc effective à compter de ce 3 février 2012.

La maîtrise d'oeuvre des travaux a été assurée par la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO), en collaboration étroite avec les services techniques du Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

Contacts presse:

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne -

Mission Communication: Corinne Gillet - 02 99 33 42 10

Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIRO) Mission communication : Nicolas Chebassier - 02 99 33 46 57

Le projet réalisé en quelques photographies

Vue de l'effacement du carrefour de Montru depuis l'ouest



La voie nouvelle



Les nouveaux arrêts de bus sur la RD48 et le giratoire

